



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

usage

Question écrite n° 76059

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le garde des sceaux, ministre de la justice, si, dans le cadre de la modernisation des termes juridiques, il envisage de faire supprimer la mention inutile : « lu et approuvé » qui figure sur les contrats ou actes sous seing privé, puisque cette sempiternelle mention n'a aucune valeur légale.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76059

Rubrique : Langue française

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 juin 2002, page 2489